BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1089

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

411 652 886 RCS Nanterre.
SQUARE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 120000.00 EUR.
Adresse : 102, Avenue du Général de Gaulle, 92250 La Garenne-Colombes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION NATIONALE Société absorbante: AURIGE Société par actions Simplifiée au capital de 612.982 € Siège social : 102 Avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne-Colombes 533 873 691 RCS Nanterre Société absorbée: SQUARE Société par actions simplifiée au capital de 120.000 € Siège social : 102 Avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne Colombes 411 652 886 RCS Nanterre Suivant acte sous seings privés signé à Paris en date du 20 mai 2020, les deux sociétés ci-dessus dénommées ont établi un projet de fusion aux fins d'absorption de la société SQUARE par la société AURIGE. Cette fusion sera réalisée le 30 juin 2020 et prendra effet en date du 1er avril 2020 à 00h01. La société SQUARE fera apport de la totalité de son actif évalué provisoirement à 2.185.537 euros contre la prise en charge de l'intégralité de son passif évalué à 1.089.635 euros, soit un apport net provisoire de 1.095.902 euros. La société AURIGE étant associée unique de la société SQUARE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Le mali de fusion ressort à un montant de 48.098 euros. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Nanterre le 22 mai 2020 au nom des sociétés AURIGE et SQUARE..